association sykadap

3 place St Georges
Plancheville
28800 Le Gault St Denis

SIRET 824 221 196 00028
sykadap est agréée Éducation nationale
sykadap est reconnue d'Intérêt général

À Monsieur le Maire et Mesdames Messieurs les élus de Châteauneuf en Thymerais
Mairie de Châteauneuf en Thymerais
2 rue Hubert-Latham
28170 Châteauneuf-en-Thymerais

Lettre AR du 11 juin 2021
objet : projet d'abattage des arbres de la cour de récréation de l'école maternelle en cours d'étude

Mairie de Châteauneuf en Thymerais
Mesdames et Messieurs les élus de Châteauneuf en Thymerais
Monsieur le Maire de Châteauneuf en Thymerais

Madame, Monsieur,

1/ En référence à l'évolution des températures de ces dernières années : les cinq années les plus chaudes de l'histoire de l'humanité se trouvent ces cinq dernières années (depuis 2015 jusqu'en 2020).

Les scénarios du GIEC ont été publiés et c'est actuellement le scénario RPC 8.5 qui est en cours, le plus défavorable, qui prévoit une hausse continue des températures les prochaines années.

2/ D'après Météo France, les vagues de chaleur de forte sévérité (combinant durée et température maximale) vont devenir plus intenses et plus nombreuses. Le nombre de jours de vagues de chaleur pourrait dépasser les vingt jours (scénario RPC 8.5).

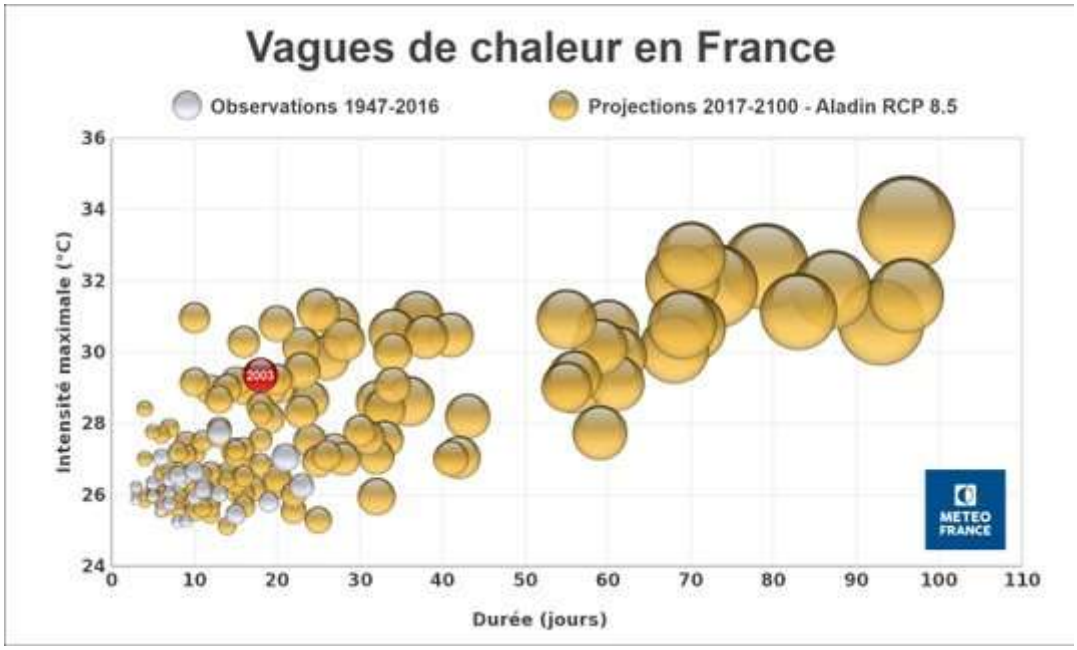

3/ Les arbres jouent un rôle de climatiseur en cas de forte chaleur ainsi que des mesures de température lors des vagues de chaleur peuvent le montrer.

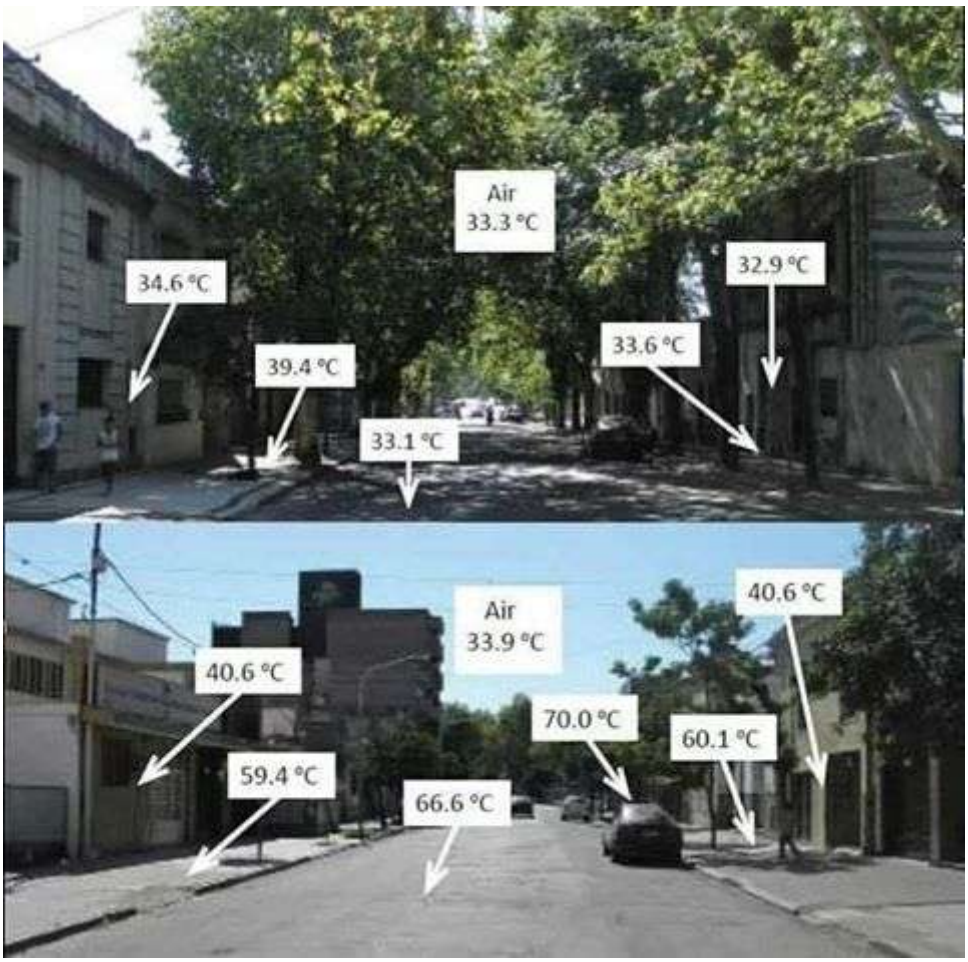

4/ La santé des jeunes enfants dépend de leur exposition à des températures compatibles avec leur température corporelle (37°C). Les exposer à des températures beaucoup plus élevées durant les récréations n'est pas recommandé :

Les maladies liées à la chaleur comprennent le coup de chaleur, l'épuisement dû à la chaleur, l'évanouissement provoqué par la chaleur, l'œdème de chaleur (enflure des mains, des pieds et des chevilles), les boutons de chaleur (éruption miliaire) et les crampes de chaleur (crampes musculaires). Elles sont principalement causées par une surexposition à la chaleur ou par un effort excessif par temps chaud et elles peuvent occasionner, si elles ne sont pas évitées, des problèmes de santé à long terme, et même entraîner la mort. Les enfants les plus vulnérables sont notamment ceux qui ont des difficultés respiratoires (asthme), des problèmes cardiaques, des problèmes rénaux, des incapacités physiques et mentales, des troubles de développement, de la diarrhée et ceux qui prennent certains médicaments.

5/ Le projet que vous avez d'abattage des trois grands arbres de la cour est une action irréversible dont vous porterez la responsabilité pour les prochaines années.

Les trois photos ci-dessous ont été prises cette année 2021.

Nous notons par ailleurs que ces arbres ne sont pas malades et ne sont pas dangereux ni même leurs feuilles quand elles tombent.

6/ Notre association veillera à suivre le déroulé des situations associées aux futurs épisodes climatiques extrêmes et se portera partie civile pour accompagner les familles qui se considèreront victimes de cette mise en danger de la vie d'autrui du fait de cette action d'abattage initialement réalisée si effectivement elle a lieu.

7/ Nous chargeons Maitre Sandra RENDA, Avocate au Barreau de Chartres, spécialiste en droit social, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, du suivi de ce dossier à partir de ce jour.

Pour l'association sykadap

Bernard Cordier, Président